

TELT Lyon Turin **Projet à Hauts Risques**

En Haute Maurienne,
à Villarodin Bourget,
Commune
du Parc National de la Vanoise



TELT a installé son chantier dans le lit majeur de l'Arc.

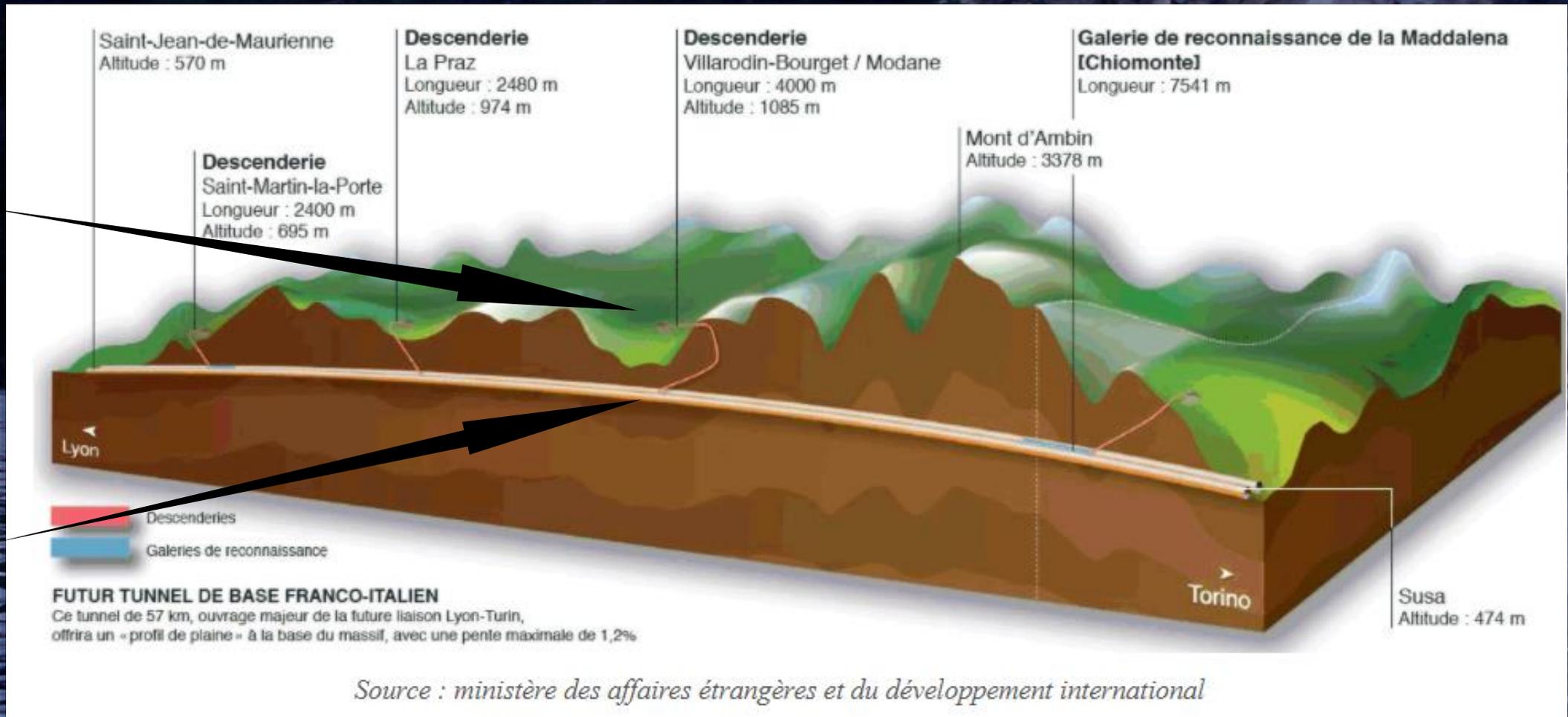
Recalibrage du lit de l'Arc : Une réalité.

TELT est le promoteur du Lyon Turin

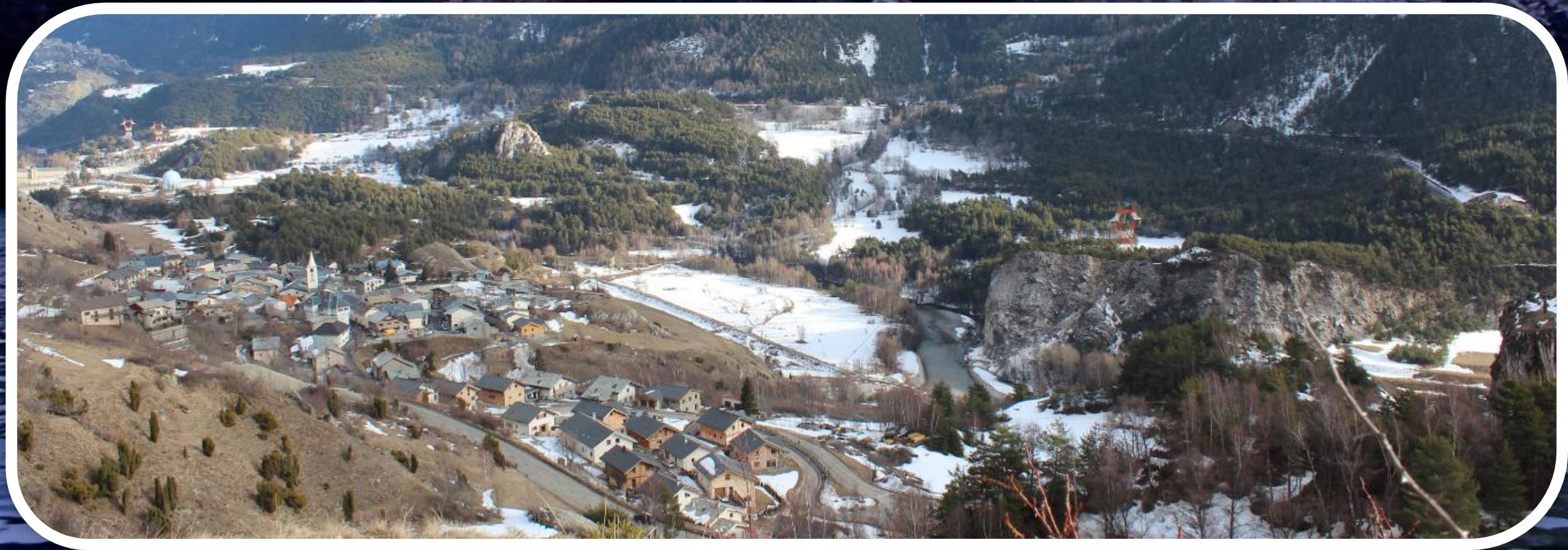
Altitude

Villarodin Bourget
1080 m

Tunnel de base
600 m



Le tunnel de base traversera les tréfonds à 350 mètres sous le village, les impacts en surface ne dépendent que de l'organisation du chantier.



Dans ce paysage de montagne, sur les rives de l'Arc



TELT s'approprié les terrains et poursuit le recalibrage de l'Arc pour son chantier commencé depuis plus de 25 ans.



Le Bréviaire rive droite, l'Ilaz rive gauche.



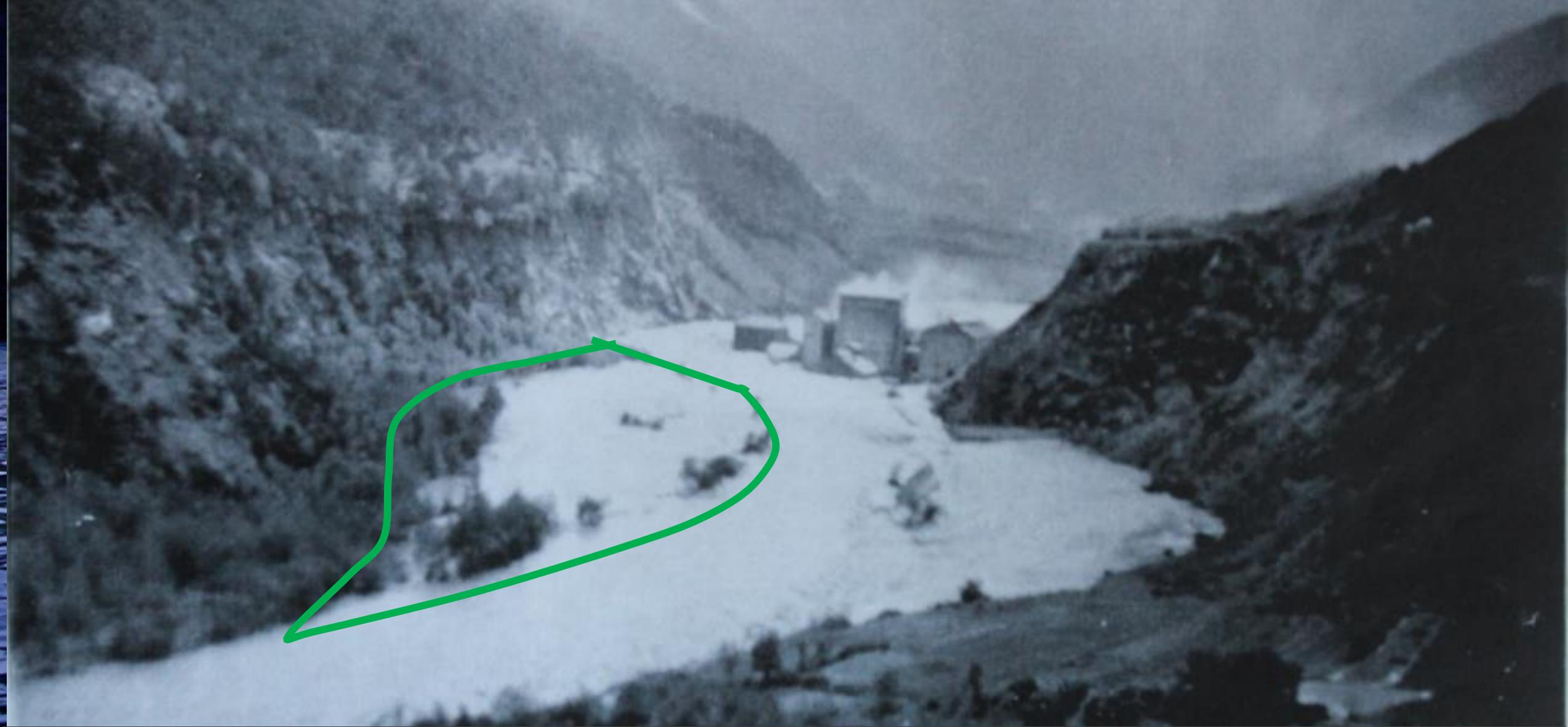
Le Moulin pour concasser les déblais, les Tierces pour les stocker.



Le pôle industriel du Fréjus sera concerné par le trafic des camions.



Sur ce site, l'usine de Saint Gobain installée en 1917 a été sinistrée par les crues de l'Arc en 1920 puis 1957.



Rive gauche sur le site inondable de l'Ilaz,

DATE DE PRISE DE VUE IGN : 22/10/1972



l'industriel a creusé en 1959 des bassins de décantation.

DATE DE PRISE DE VUE IGN : 18/08/1982

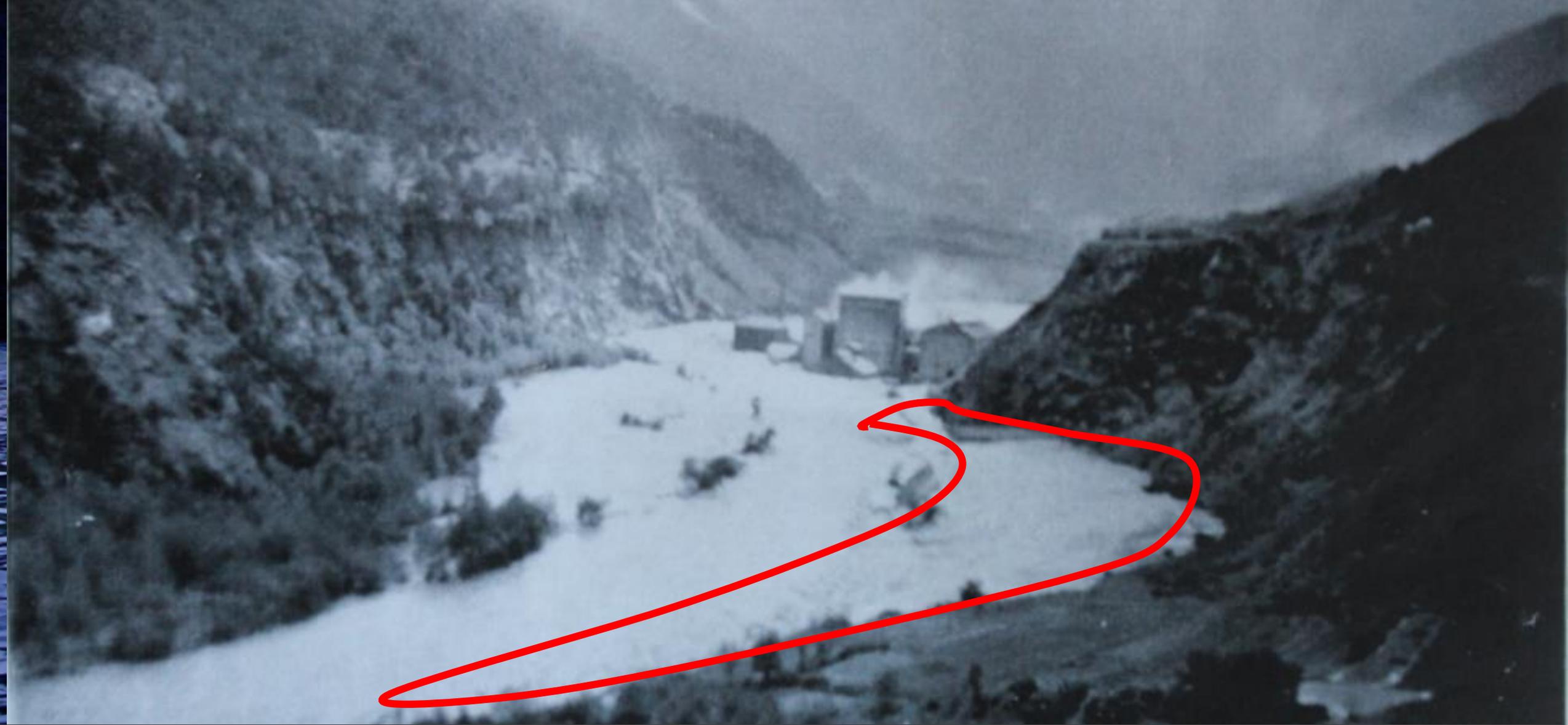


Ces bassins remplis de cendres toxiques sur une profondeur de 6 mètres,*

*source : notice descriptive 2001 Alpetunnel



sont restés en l'état depuis la fermeture de l'usine en 1972.



**En 1995 sur la rive droite de l'Arc la zone naturelle du lieu dit
Le Bréviaire,**



est endiguée pour des travaux préparatoires du projet Lyon-Turin.



En 1995 le site de l'Ilaz va être partiellement utilisé par la commune de Modane.



En 2001 les travaux reprennent rive droite.



En 2002 LTF démarre le chantier de la galerie de reconnaissance sous le village de Villarodin Bourget

LTF est le promoteur du Lyon Turin entre 2001 et 2015



Rive gauche, les déchets industriels toxiques



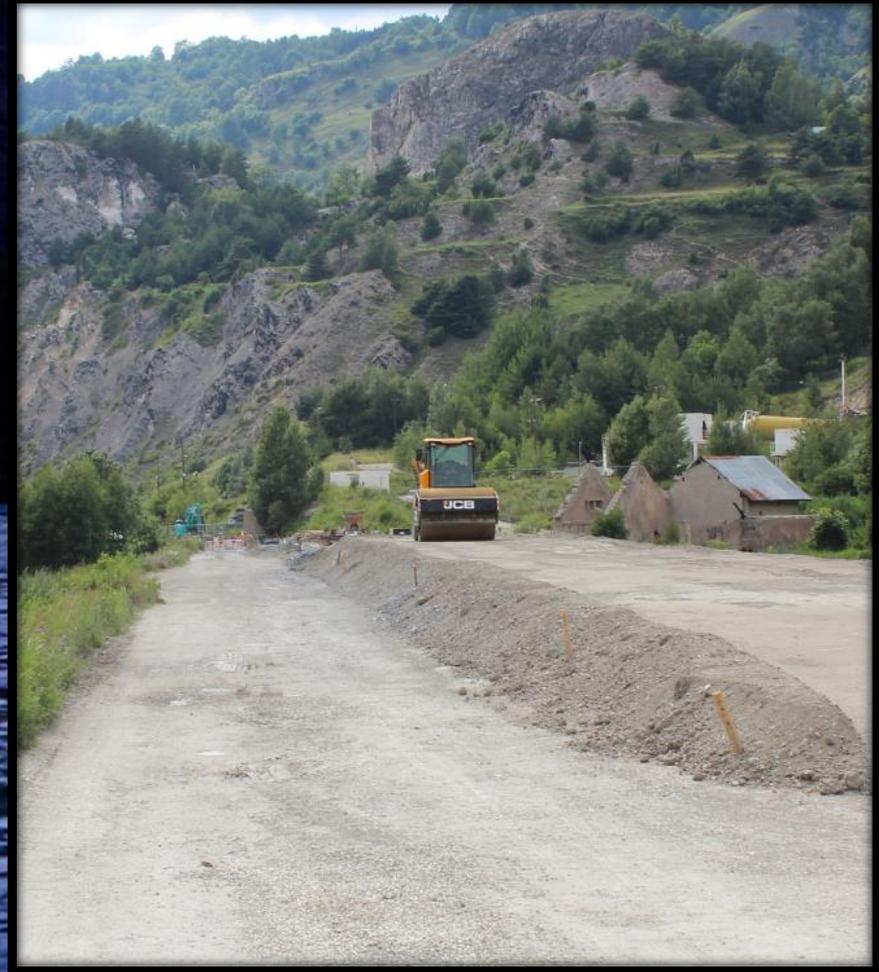
vont être recouverts par les déblais de la descenderie.



Depuis 2007 un merlon impropre à toute culture



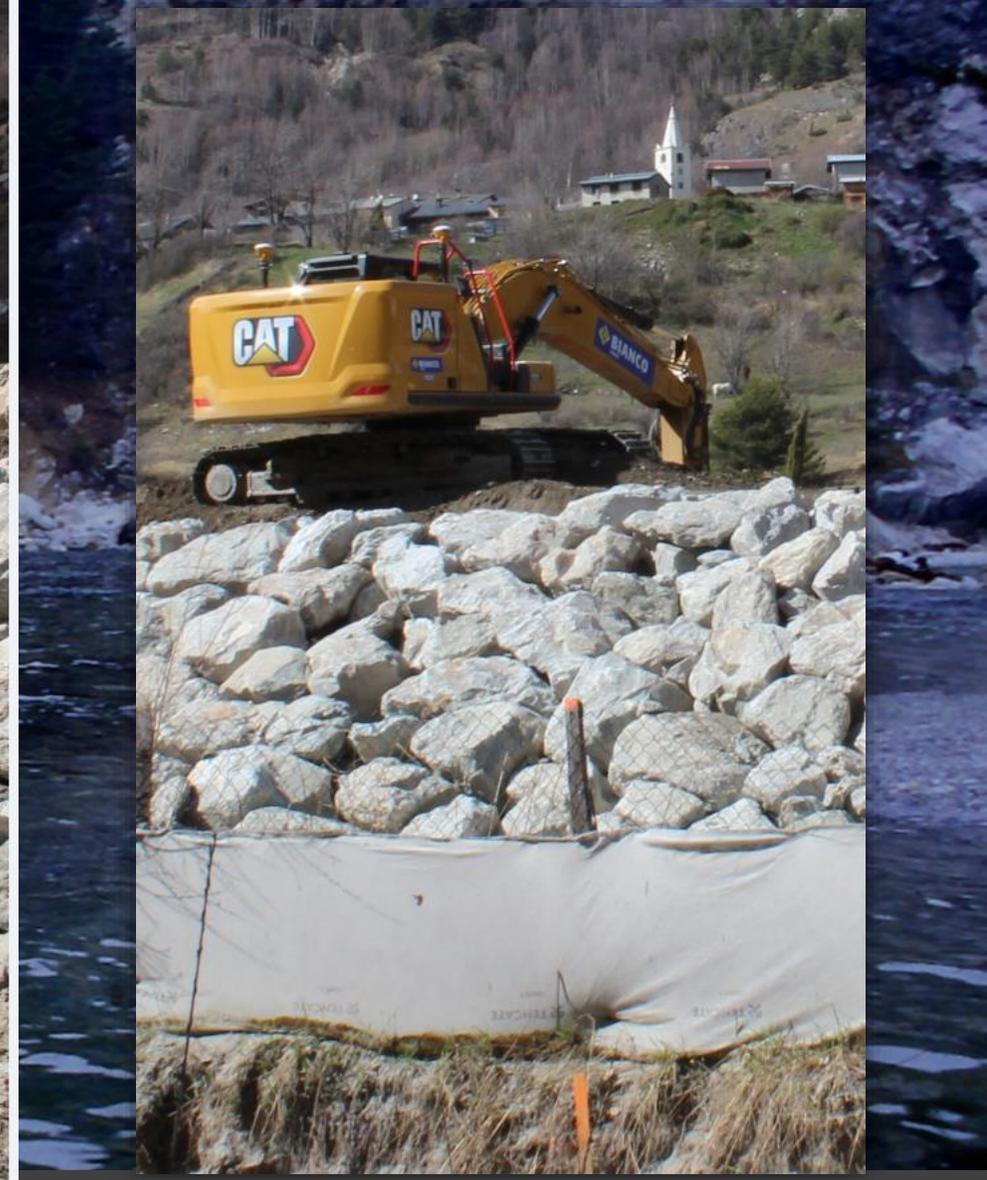
occupe la zone alluviale originelle et encombre le lit majeur de la rivière.



En 2020, c'est la zone nord du site du moulin qui devient insubmersible par le rehaussement de la piste de l'ONERA.



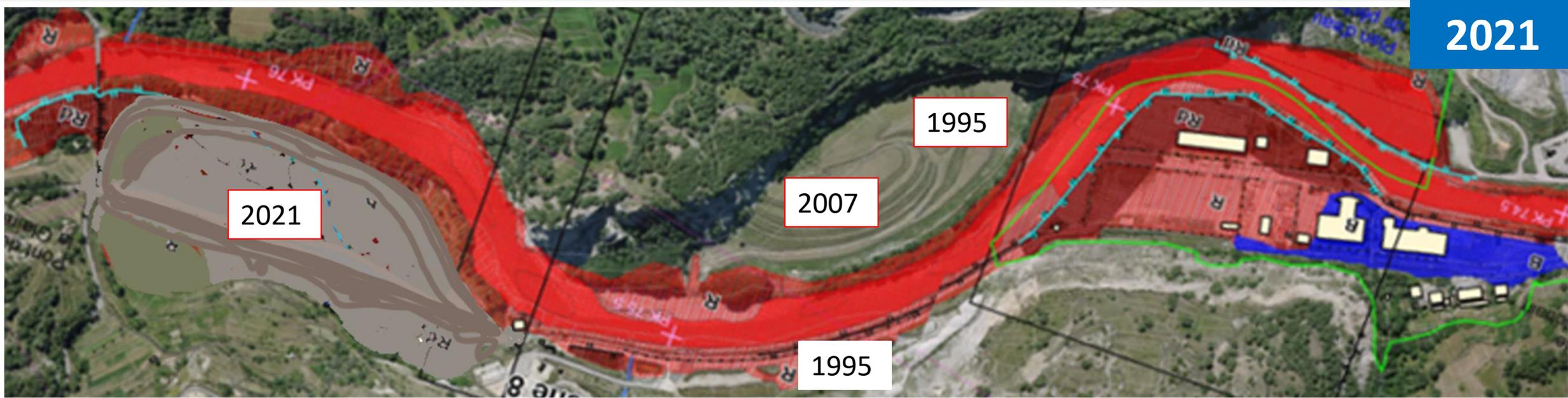
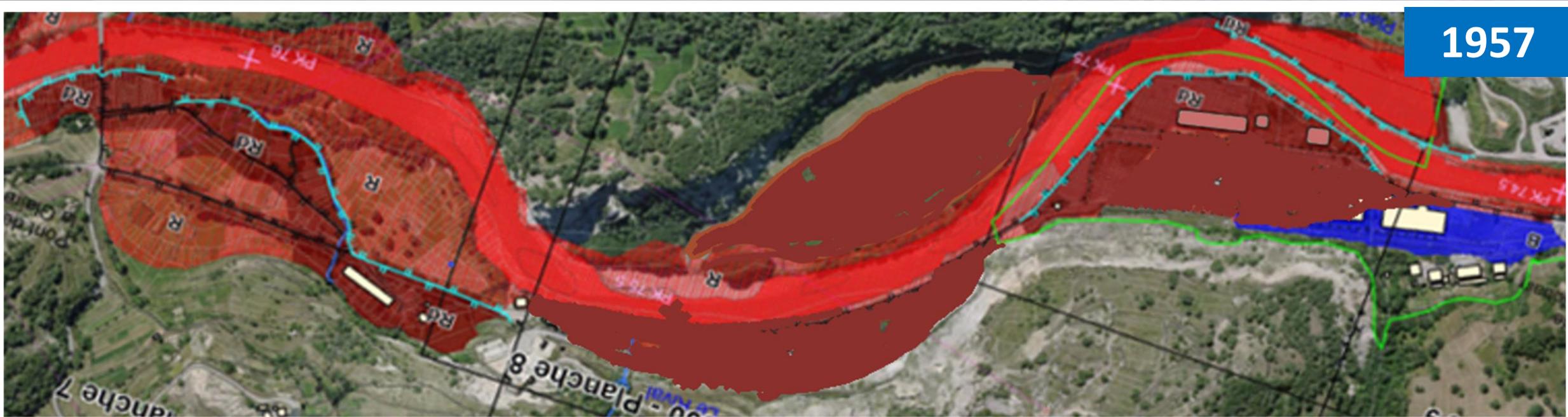
En 2021, les camions alimentent le chantier en blocs rocheux récupérés plus bas dans la vallée en empruntant les voies publiques.



pour ériger la digue de protection qui achève de supprimer la zone inondable.



Avril 2021, c'est l'ensemble du champ d'expansion des crues qui est supprimé.



Le recalibrage du lit de l'Arc est une réalité avec des conséquences prévisibles.

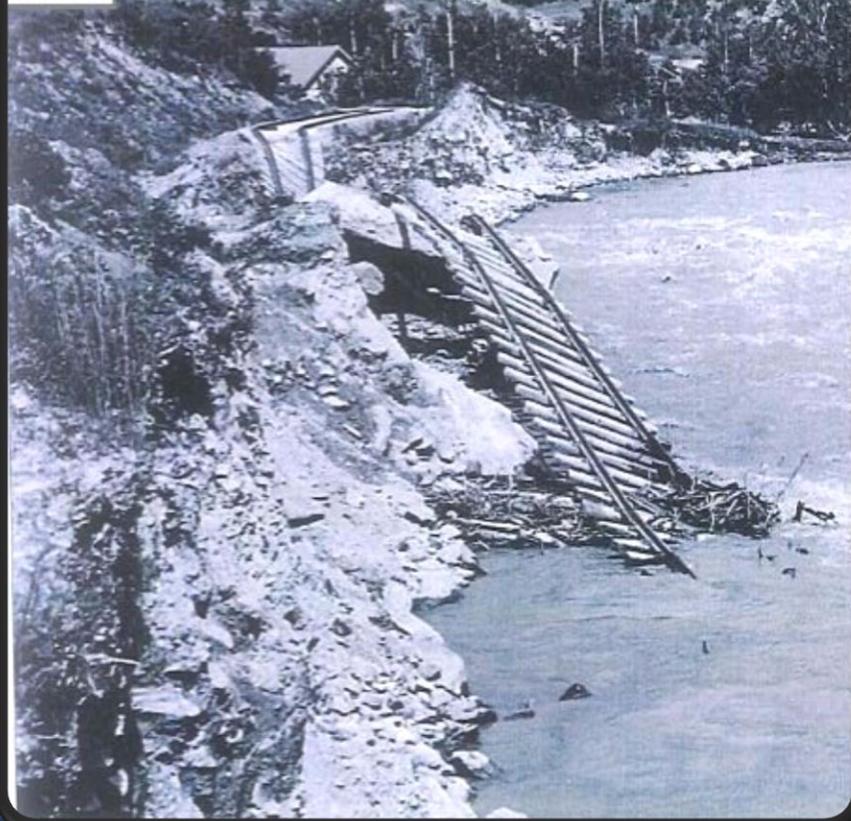
CRUE de 1957

Envoyé en préfecture le 24/09/2018

Reçu en préfecture le 24/09/2018

Affiché le

ID : 073-21730321-20180827-D_58_2018-DE



L'énergie dévastatrice de la crue comprimée dans sa course



explosera sur le pôle industriel du Fréjus.



Crues de juin 1957 - Syndicat du Pays de Maurienne

La ville de Modane, et tout l'aval subiront la violence de la crue, aggravés par les aménagements de l'amont.

Les impacts du **recalibrage** sont entre autres :

- Augmentation des contraintes hydrauliques en crue amplifiant les risques pour l'aval.
- Détérioration des habitats aquatiques et semi-aquatiques de la zone humide et de ses berges.
- Modification des relations nappe/rivière.

Le **recalibrage** des rivières est réglementé par la nomenclature de **la loi sur l'eau**.

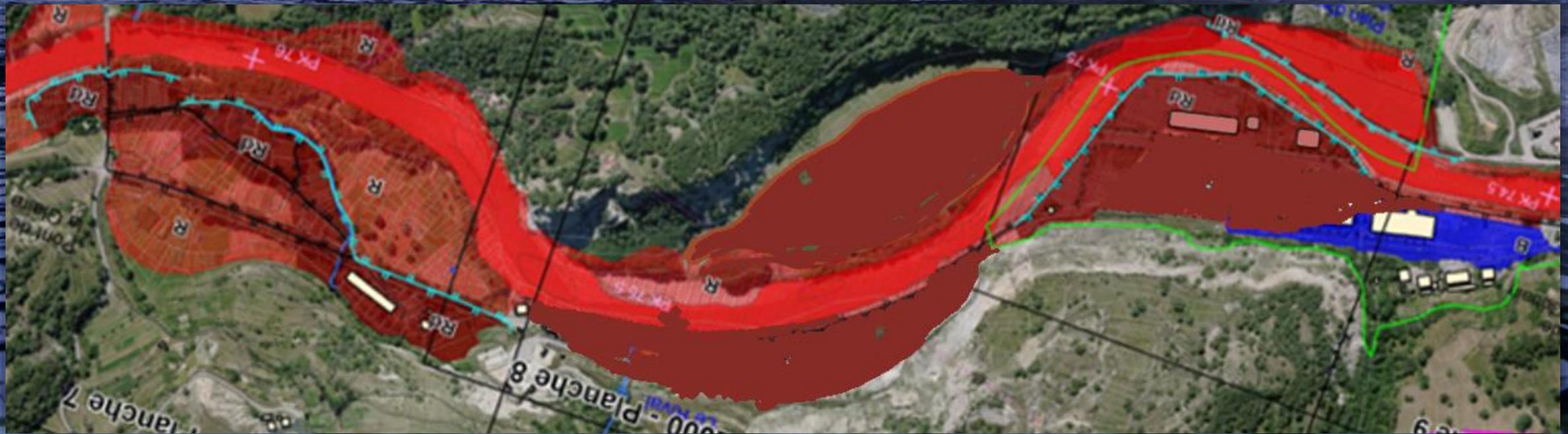
- 3.3.1.0 : Assèchement, remblais de **zone humide**.
- 3.2.2.0 : Installations, ouvrages, remblais dans le **lit majeur** d'un cours d'eau.

Recalibrage du lit de l'Arc : Une réalité. Fin de l'épisode.

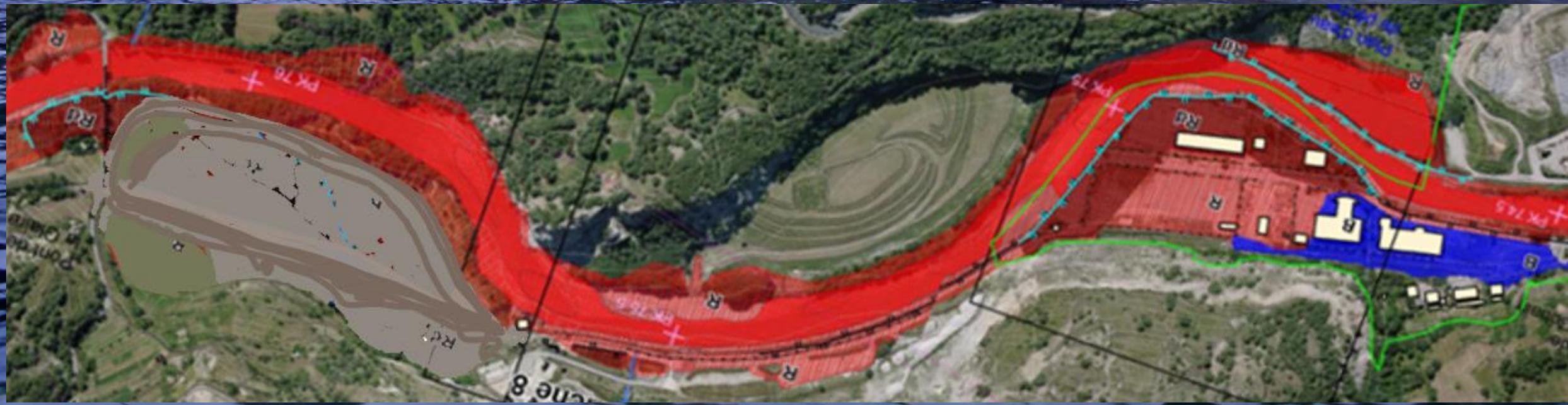
Situation 1917



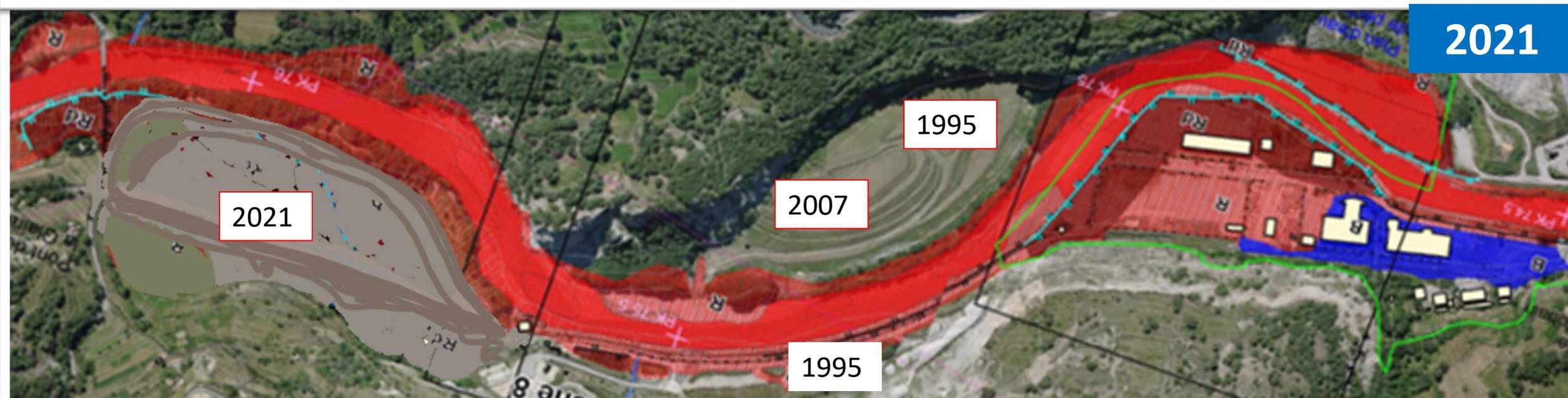
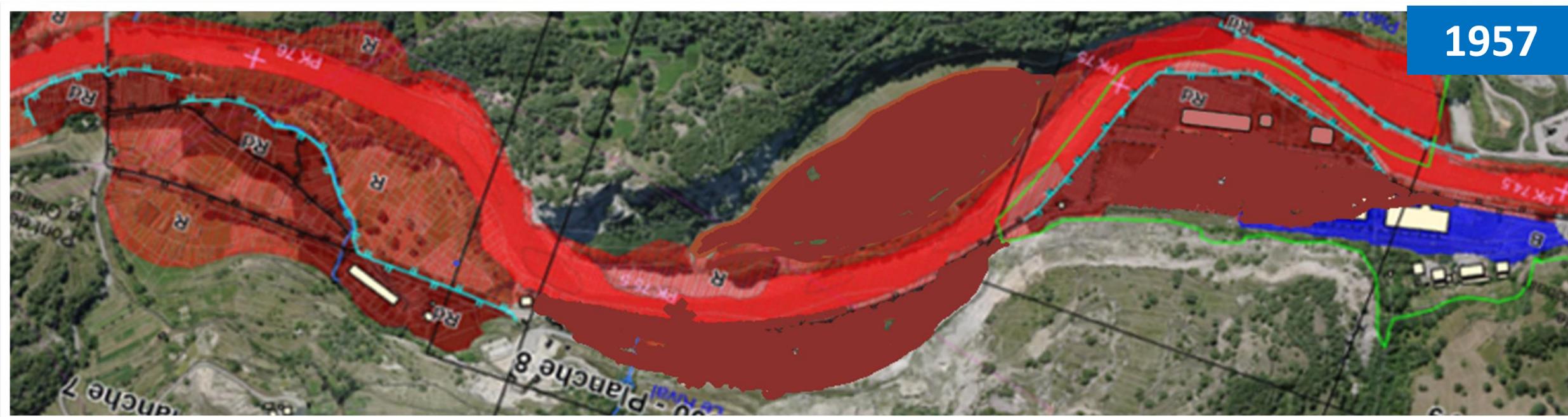
**Eviter le grignotage des zones inondables au fil du temps
comme le préconise les plans de prévention impose de
supporter un comparatif temporel.**



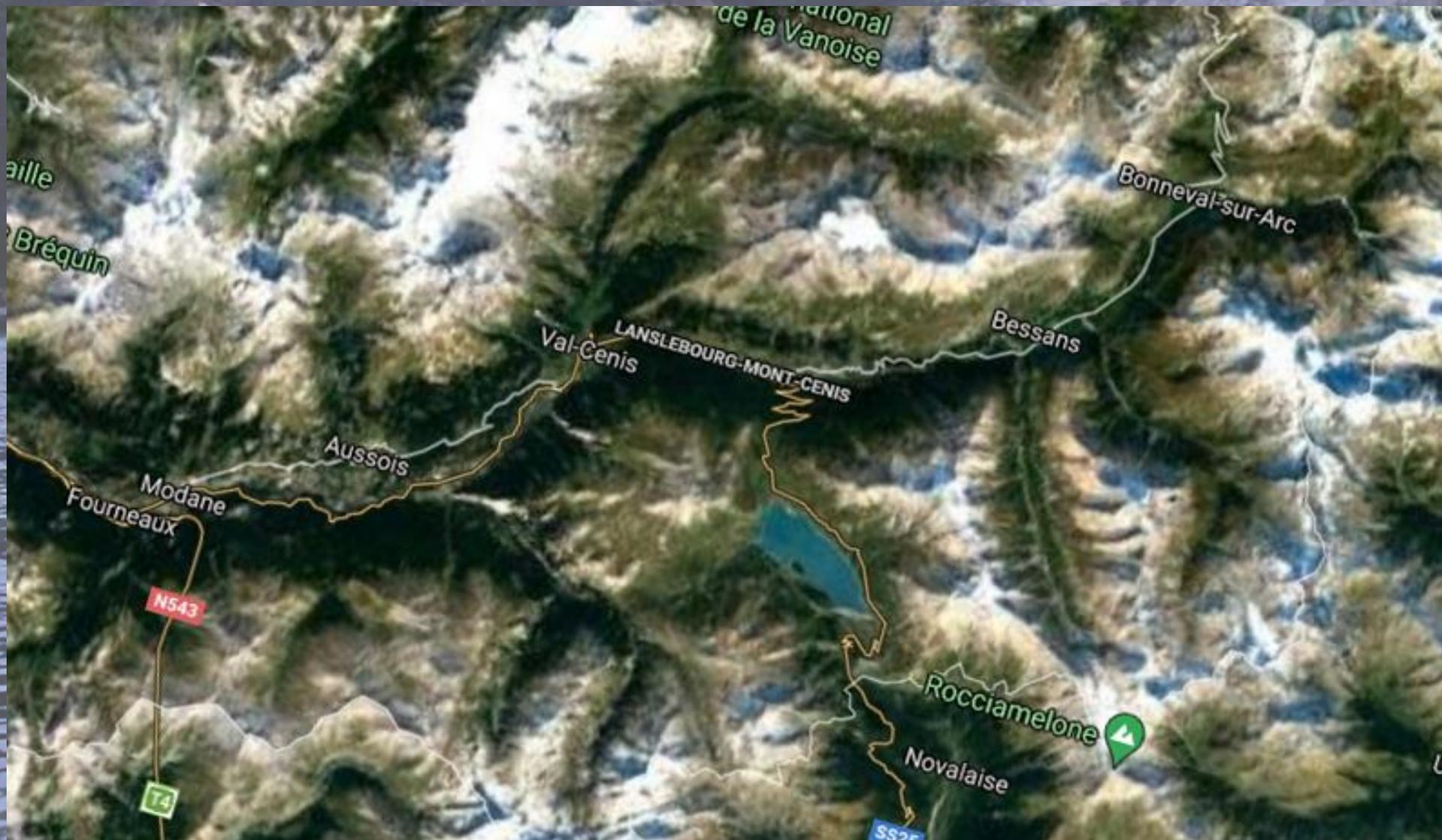
Représentation du lit majeur de l'Arc en 1957



Représentation du lit majeur de l'Arc en avril 2021



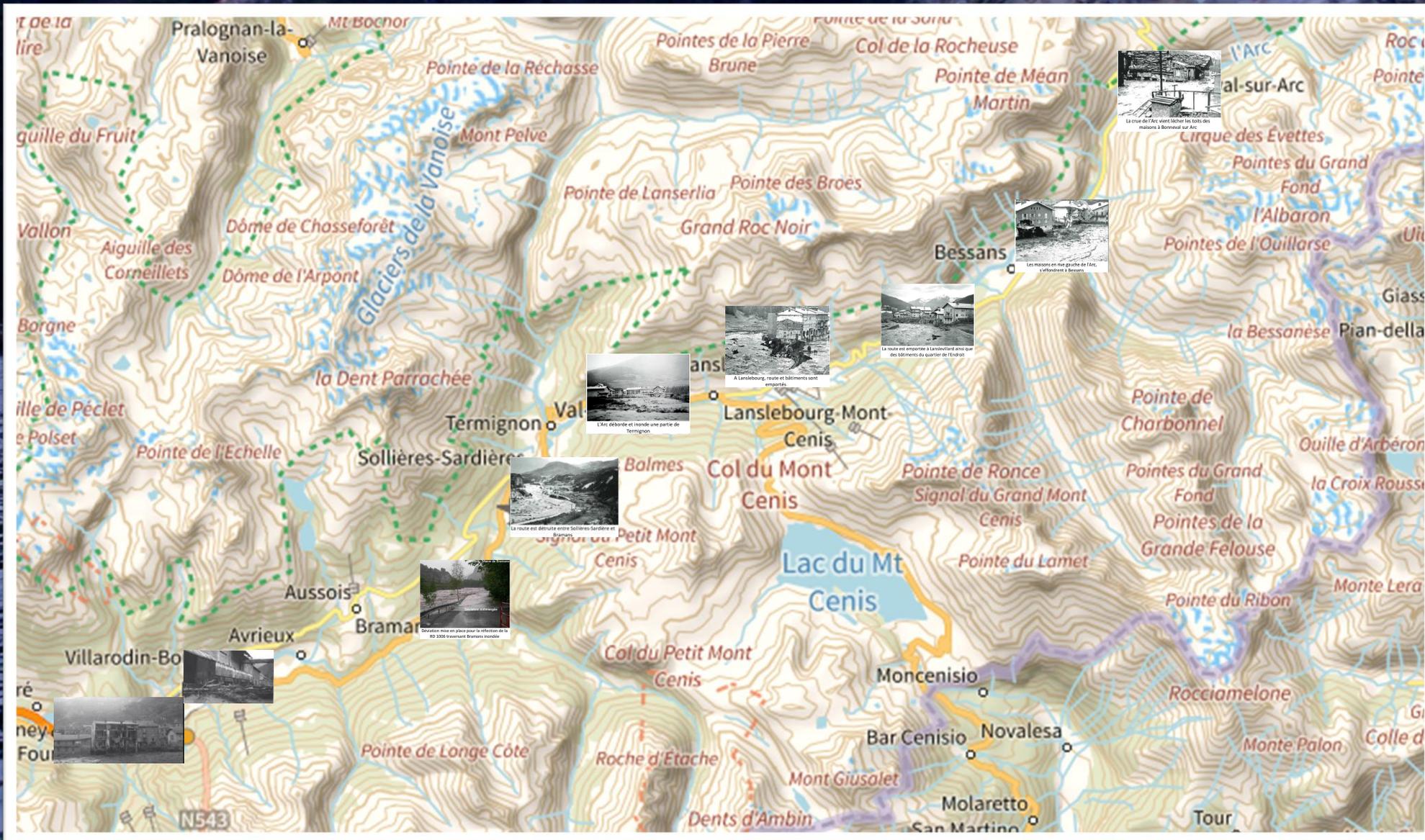
Le recalibrage du lit de l'Arc est une réalité avec des conséquences.



Car l'Arc et ses torrents drainent toute la Haute Maurienne,



Sur un parcours de 50 kilomètres avant de rejoindre Modane.



Les crues n'épargnent aucune des communes traversées.



1957 : Bonneval sur Arc



1957 : Bessans.



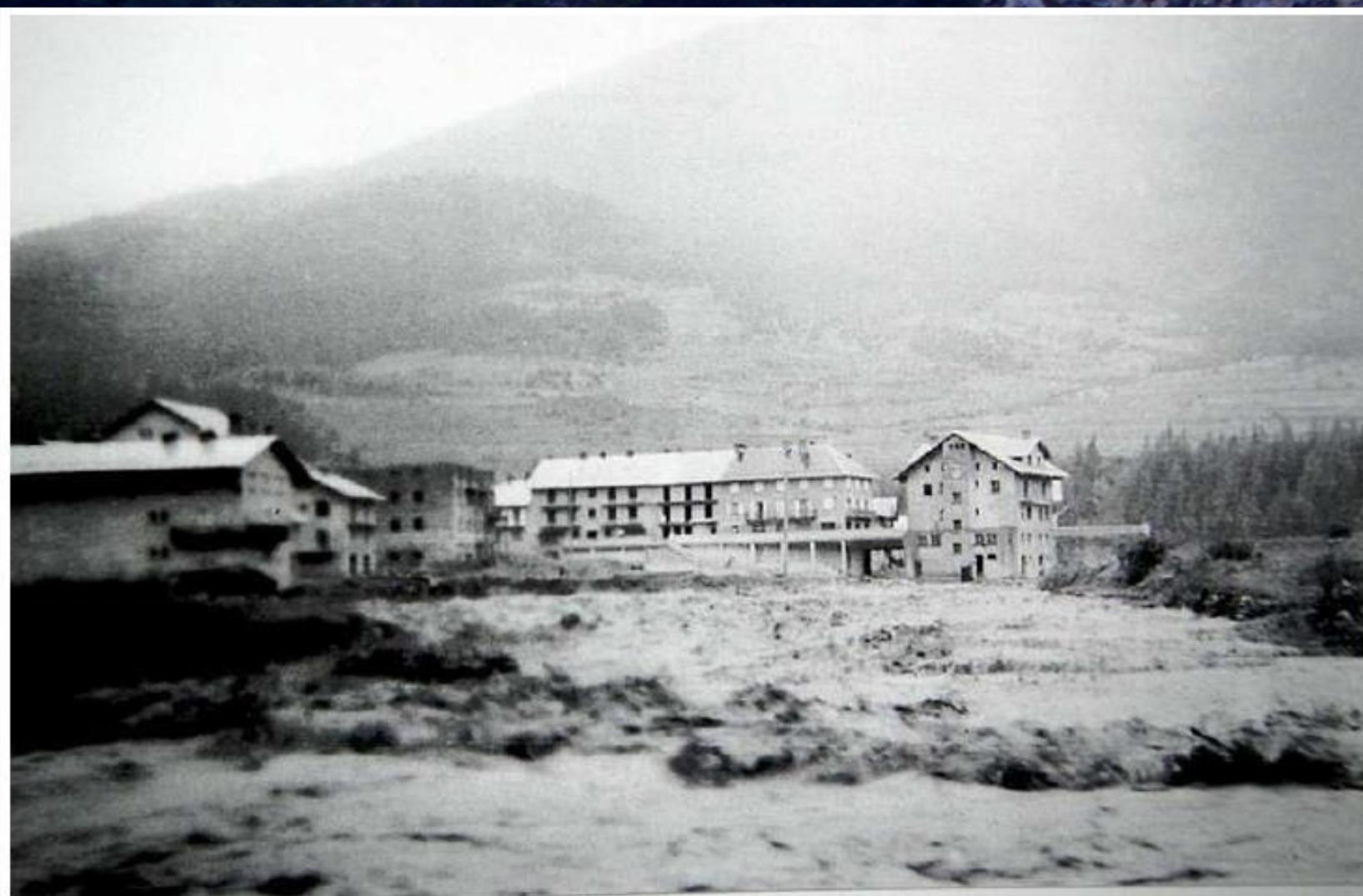
La route est emportée à Lanslevillard ainsi que des bâtiments du quartier de l'Endroit

1957 : Lanslevillard.



A Lanslebourg, route et bâtiments sont emportés

1957 : Lanslebourg.



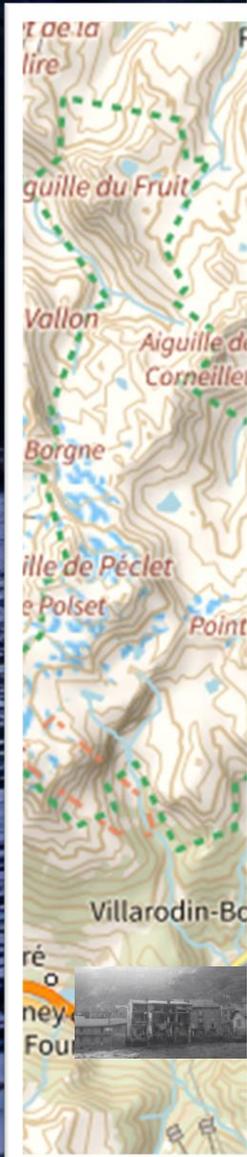
L'Arc déborde et inonde une partie de
Termignon

1957 : Termignon.



La route est détruite entre Sollières-Sardières et
Bramans

1957 : Sollières-Sardières.



Déviation mise en place pour la réfection de la RD 1006 traversant Bramans inondée

2008 : Bramans.

Sources : Modane vous
est conté 1943-1990



Usine de Saint Gobain après la crue

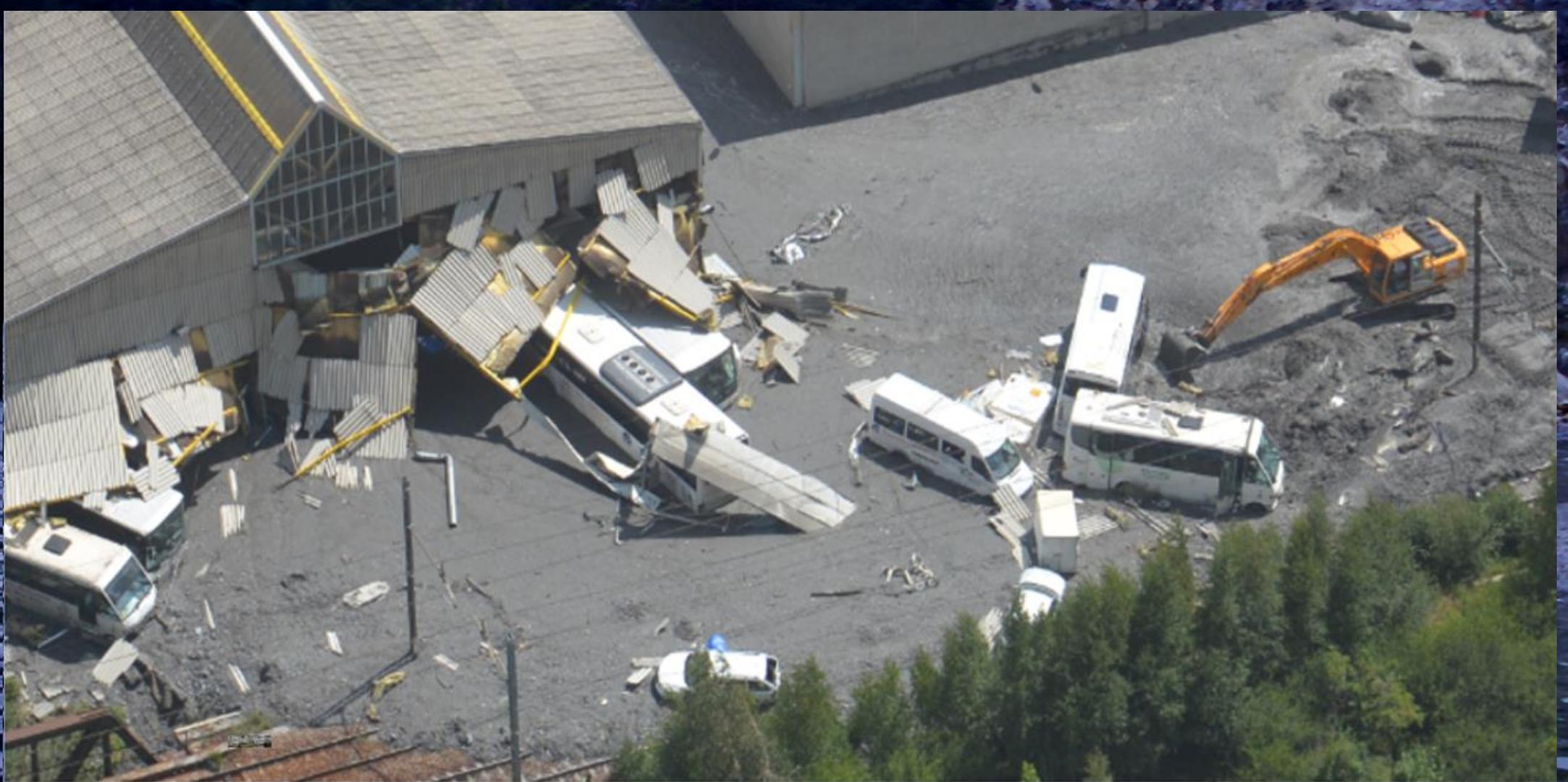
1957 : Villarodin Bourget

Sources : Modane vous
est conté 1943-1990



Modane : Un quartier va disparaître

1957 : Modane



Modane : Ruisseau Saint Antoine 1^{er} Août 2014

Aux crues de l'Arc se conjuguent parfois les coulées de boues des affluents.



Modane : Ruisseau Saint Antoine 1^{er} Aout 2014

Les dégâts se comptent en millions d'euros.

INSEE	Departement	Commune	Périls	Date début	Date fin
7315773		Modane	Inondations et coulées de boue	01/08/14	01/08/2014
7315773		Modane	Inondations et coulées de boue	26/05/08	30/05/2008
7315773		Modane	Inondations et coulées de boue	14/10/00	15/10/2000
7315773		Modane	Inondations et coulées de boue	25/06/94	26/06/1994
7315773		Modane	Inondations et coulées de boue	24/09/93	25/09/1993
7315773		Modane	Inondations et coulées de boue	21/12/91	24/12/1991
7315773		Modane	Eboulements rocheux	24/02/91	25/02/1991
7315773		Modane	Inondations et coulées de boue	14/02/90	20/02/1990
7315773		Modane	Inondations et coulées de boue	24/08/87	24/08/1987
7315773		Modane	Inondations et coulées de boue	01/07/87	01/07/1987
7315773		Modane	Tempête	06/11/82	10/11/1982

La commune de Modane subit régulièrement des sinistres déclarés catastrophe naturelle.

Loi Barnier 2 février 1995

Pour limiter l'ampleur des sinistres, l'Etat a mis en place une réglementation rédigée dans les PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondation).

COMMUNE DE
MODANE

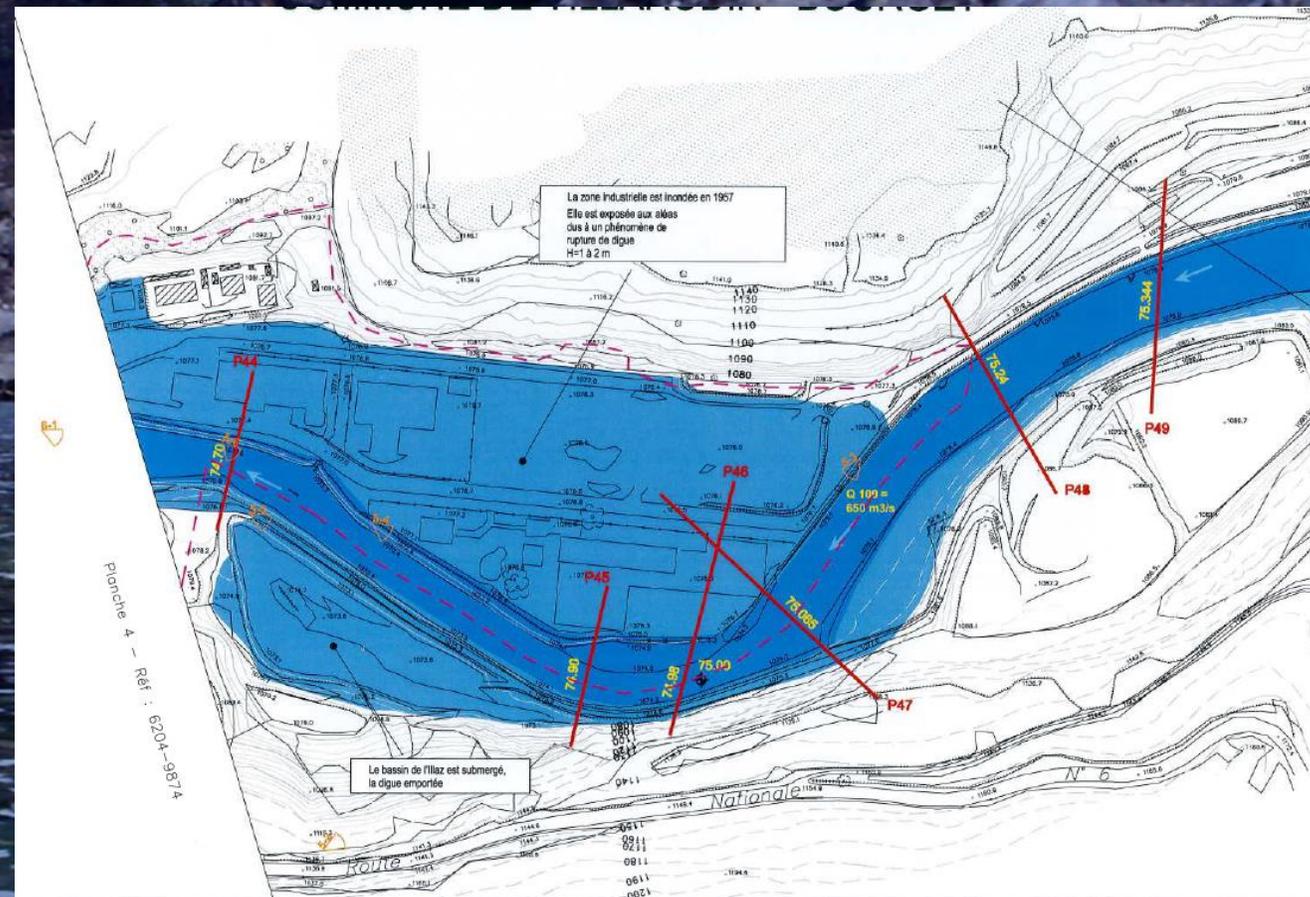
Révision générale du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles

Volet Inondation

Nature des risques pris en compte :
Inondations par l'Arc

Nature des enjeux : urbanisation

Approuvé le 24 février 2012



Dans un raisonnement au cas par cas, les PPRI sont élaborés en priorité sur les communes où l'enjeu paraît le plus important.



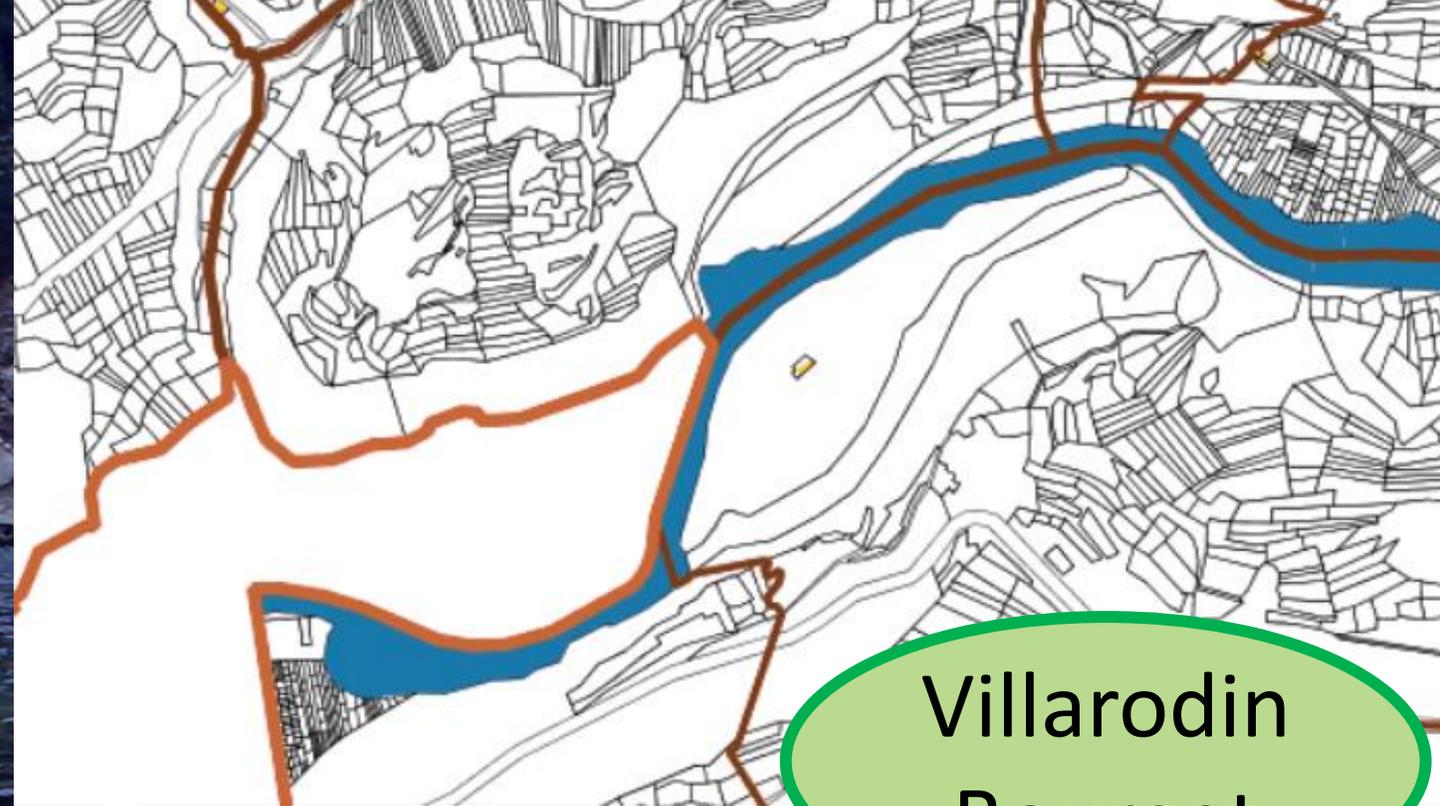
Villarodin
Bourget

Modane

Après 1988 le site inondable de l'usine Saint Gobain précédemment sur Villarodin Bourget a été rattaché à la commune de Modane.

Rive Droite Zone d'activité

Modane



Villarodin
Bourget



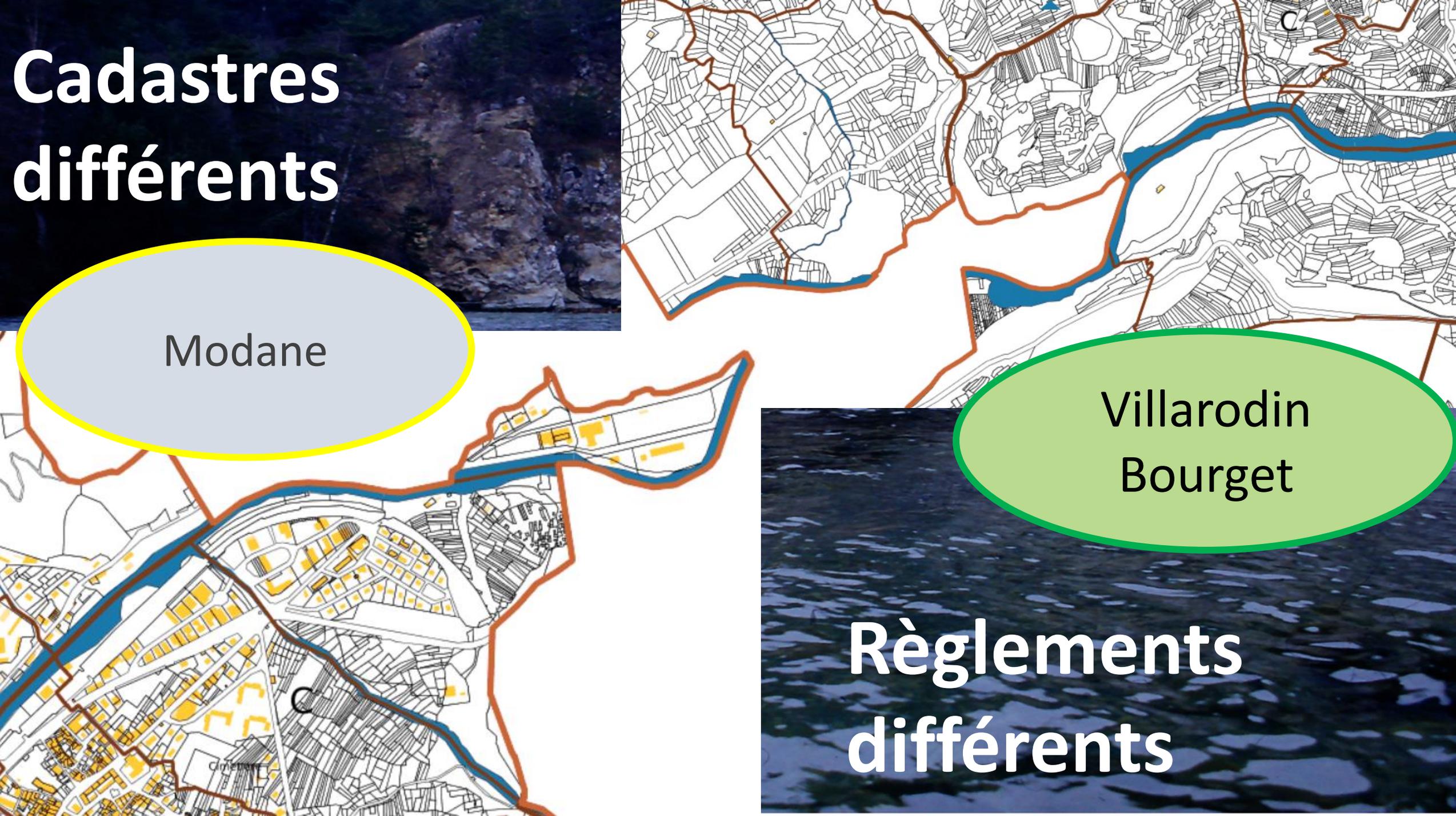
Rive gauche Zone Naturelle

Cadastrés différents

Modane

Villarodin
Bourget

Règlements
différents



COMMUNE DE
MODANE

Révision générale du
**Plan de Prévention des Risques
Naturels Prévisibles**

Volet Inondation

Nature des risques pris en compte :
Inondations par l'Arc

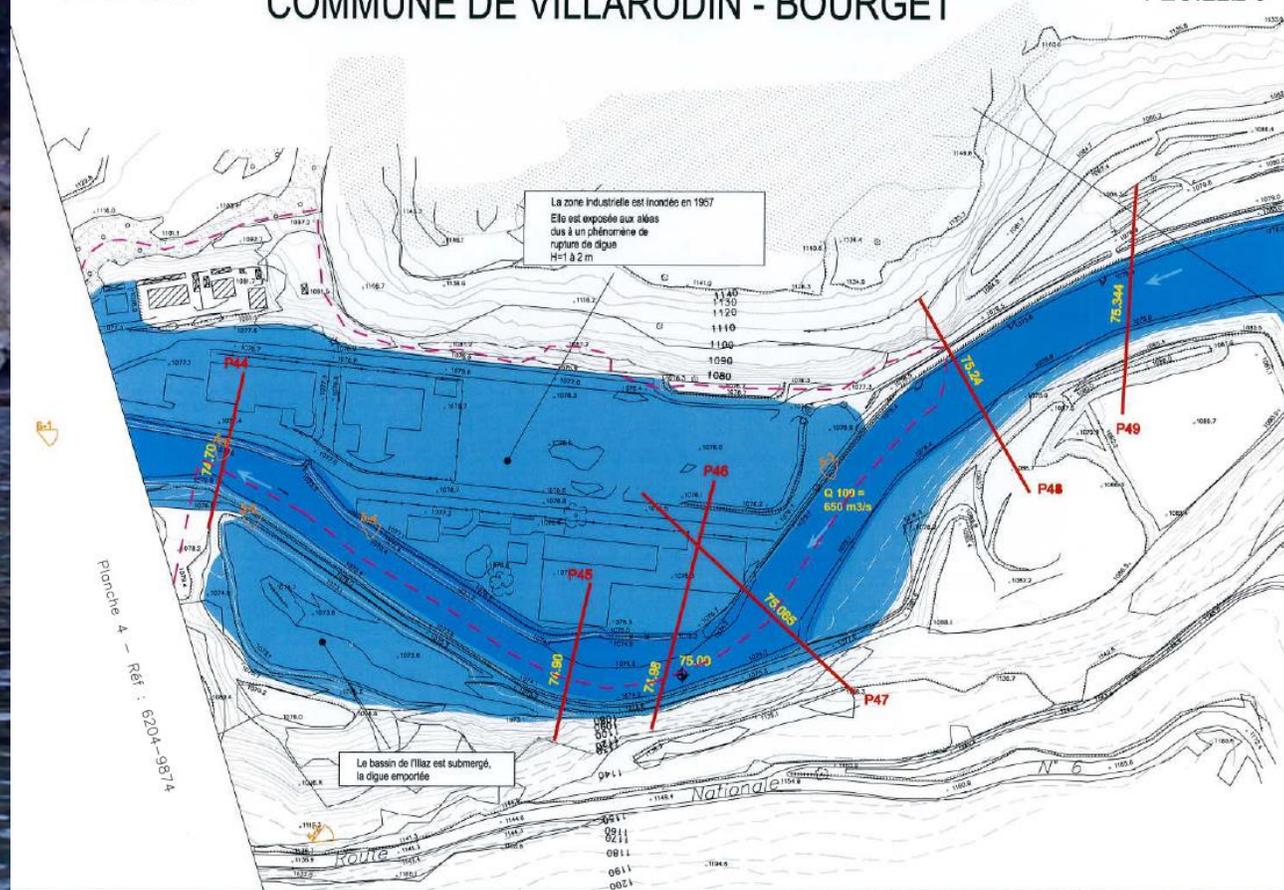
Nature des enjeux : urbanisation

Approuvé le 24 février 2012

Echelle : 1/2000

COMMUNE DE VILLARODIN - BOURGET

FEUILLE 5



Depuis 1997 la commune de Modane est dotée d'un plan de prévision des risques inondation par les crues de l'Arc.

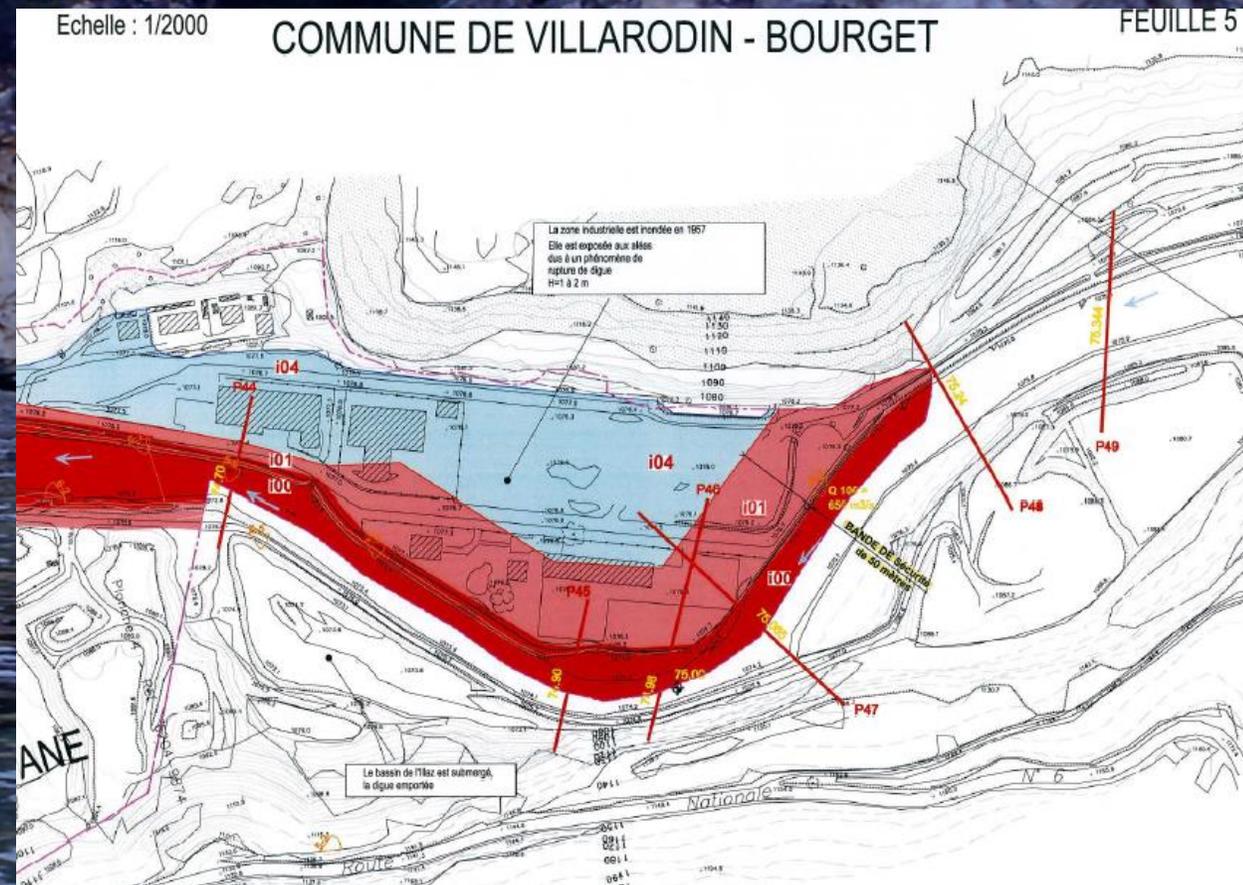
Révision partielle n°2 du Plan de Prévention des Risques Naturels

sur la zone du pôle industriel du Fréjus

Nature des risques pris en compte :

Inondations par l'Arc

Dossier approuvé le 5 février 2016



Ce plan a été révisé en 2012 puis en 2016.



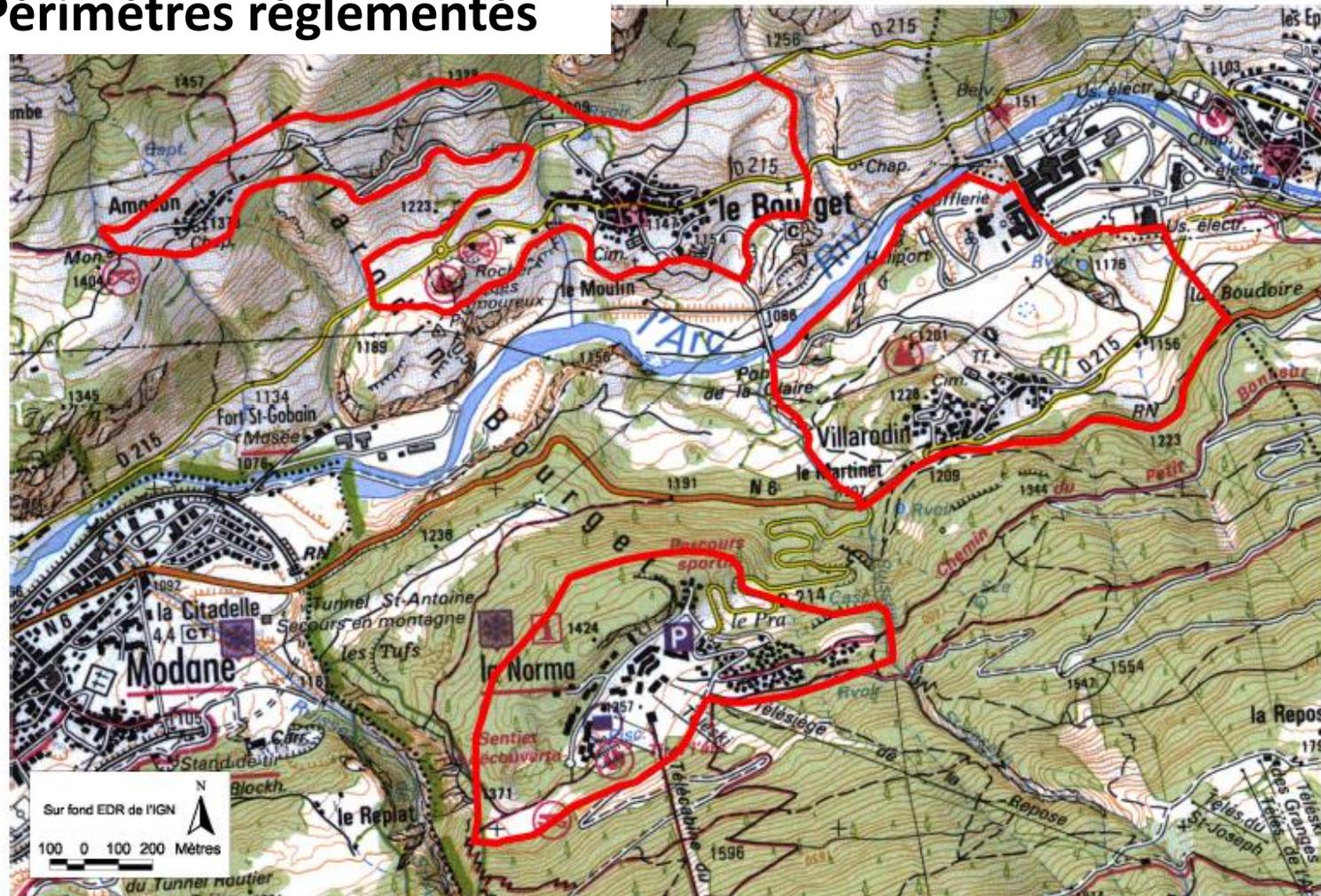
Préfecture de la Savoie
Direction départementale des territoires de la Savoie

COMMUNE DE
Villarodin - Bourget
**Plan de Prévention des Risques
naturels prévisibles**
1 - Note de présentation

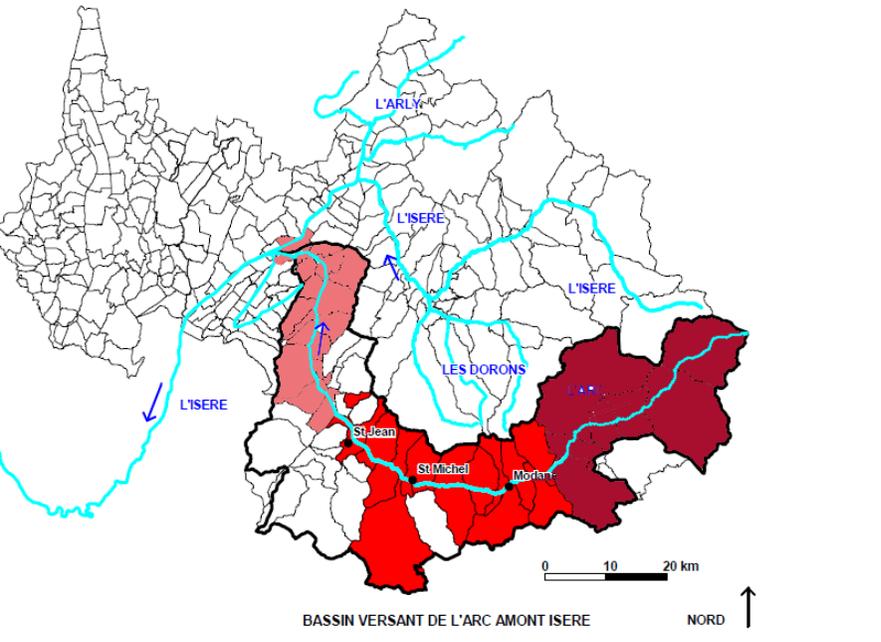
Nature des risques pris en compte :
avalanches, mouvements de terrain, inondations
(hors crues de l'Arc)

Janvier 2013

Périmètres réglementés



N'ayant plus le site de Saint Gobain sur sa commune le plan de prévision des risques de Villarodin-Bourget ne prenait pas en compte les crues de L'Arc.



Préfecture de la Savoie
Direction départementale des territoires de la Savoie

COMMUNE DE

Villarodin - Bourget

**Plan de Prévention des Risques
naturels prévisibles**

1 - Note de présentation

Nature des risques pris en compte :
avalanches, mouvements de terrain, inondations
(hors crues de l'Arc)

Janvier 2013



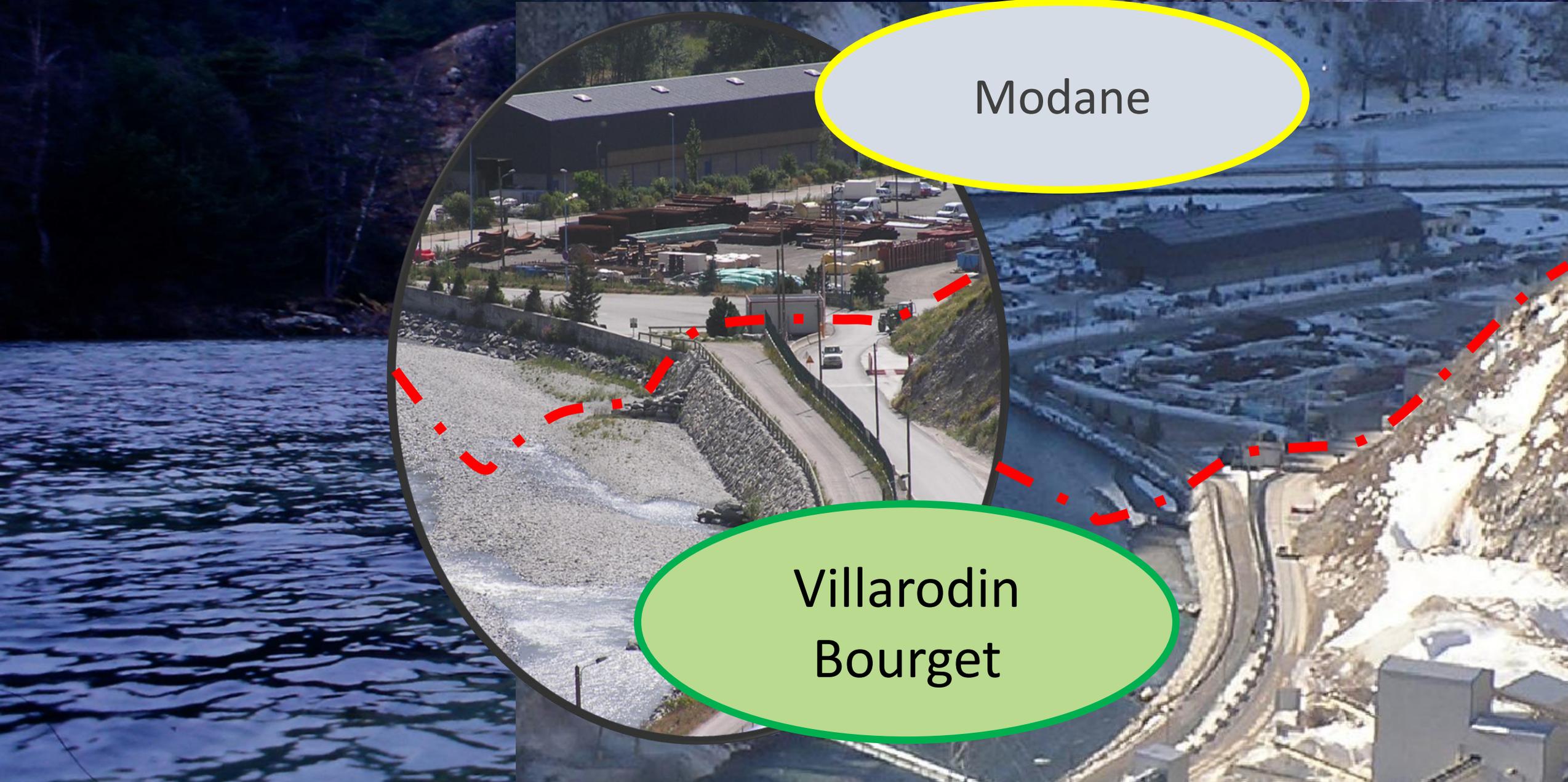
Cette réglementation moins aboutie n'aurait-elle pas avantageé la projection d'un chantier s'appropriant le lit majeur de l'Arc à Villarodin Bourget ?

A satellite map of a river valley. A red outline traces a path along the river and surrounding areas. A yellow outline highlights a specific area on the left. A green oval callout on the right contains the text 'Villarodin Bourget'. A white oval callout on the left contains the text 'Modane'. The map includes a scale bar (0 to 200 m), a scale indicator (Échelle 1: 8 528), and various navigation icons.

Modane

Villarodin
Bourget

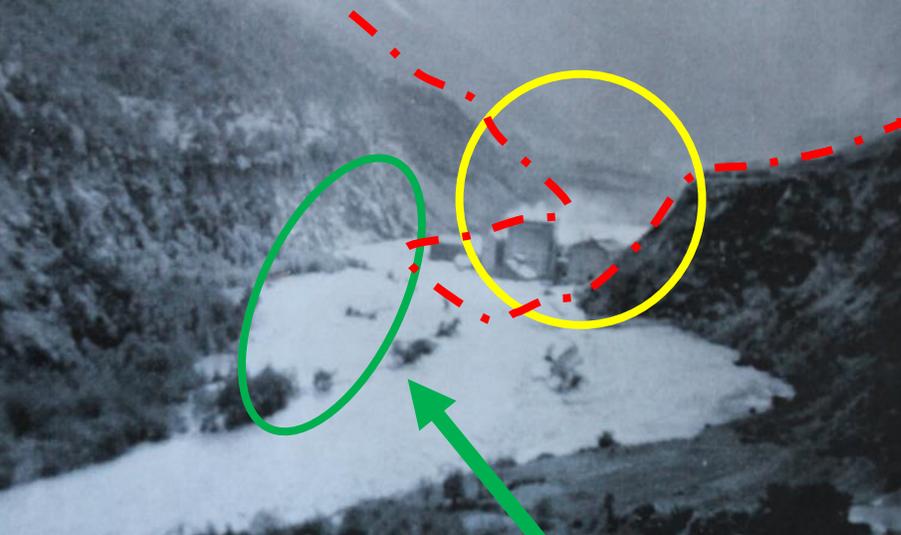
La différence du niveau de réglementation entre les 2
communes



Modane

Villarodin
Bourget

s'illustre ici par une différence de niveau de la digue.

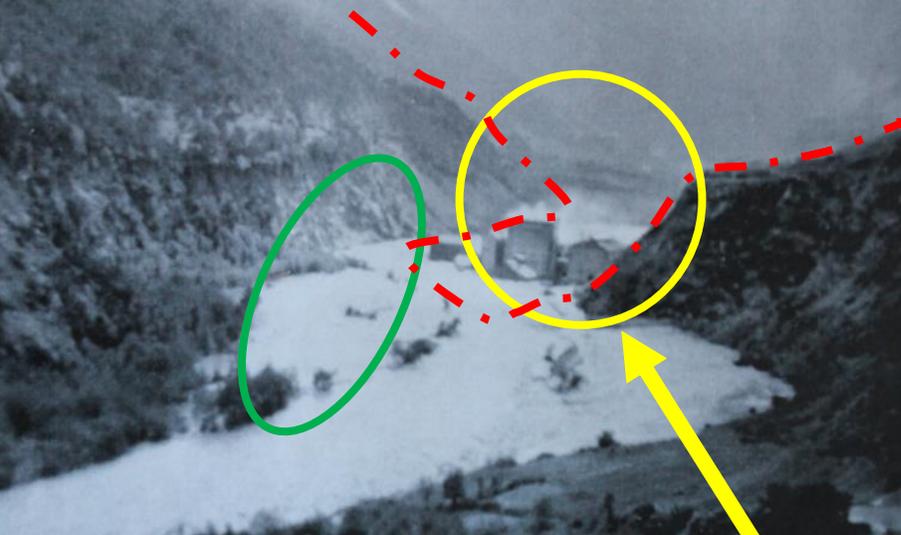


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

02 JUN. 2002

Note à la Subdivision de Modane
Prise en compte du risque Inondation
Installation et Travaux Divers

De même lorsqu'en 2002 l'ingénieur des TPE donne un avis favorable à la dépose de déblais sur le **site de l'Ilaz commune de Villarodin Bourget.**



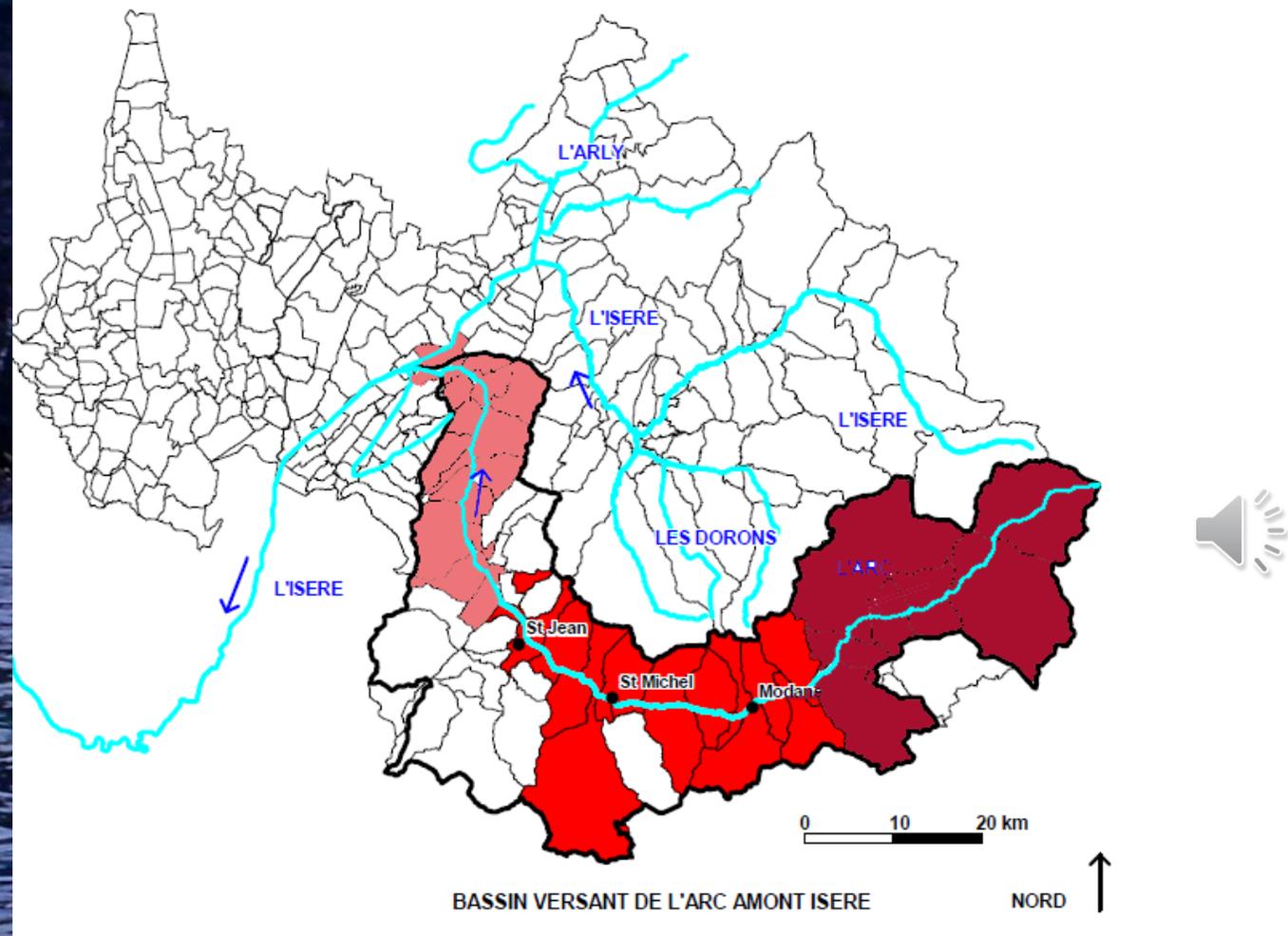
Prise en compte du risque

Compte tenu de la note technique ci jointe fournie par L.T.F. ; nous donnons un avis favorable pour l'utilisation de l'ancienne décharge St Gobain pour la mise en dépôt de matériaux dans les conditions prévues dans le dossier.

L'ingénieur des TPE
Chef de la cellule TE



Il est dispensé de percevoir l'enjeu pour **le pôle industriel du Fréjus** de Modane, qui s'il est détruit par la crue ne pourra plus être reconstruit.

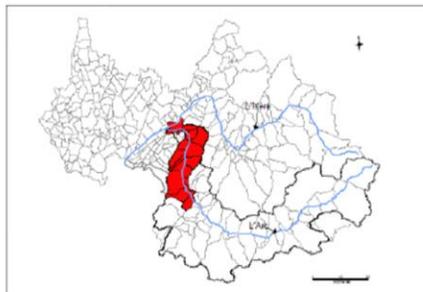


Conscient que le raisonnement par commune présentait des failles, l'Etat a mis en place des plans de prévention des risques par tronçon.

Début 26 Septembre 2011

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION DE L'ARC

Tronçon d'Aiton à S^{te} Marie de Cuines
(19 communes)



I.3 – Plans de zonage réglementaire (échelles : 1/6 000 et 1/2 000)

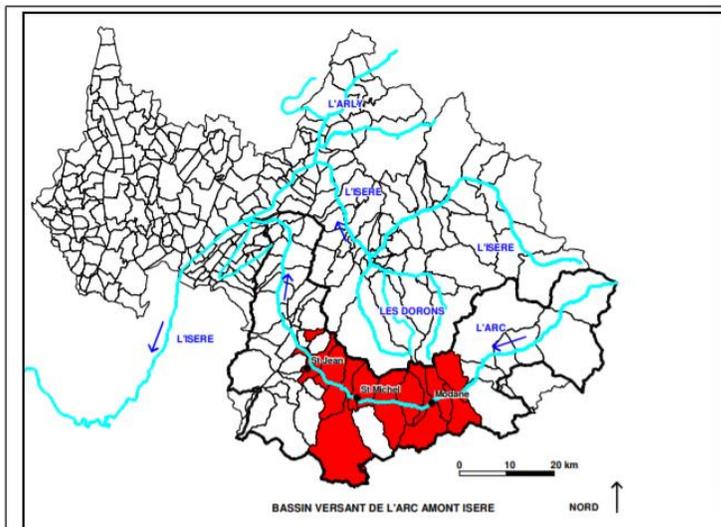
une enquête publique, du 27 Janvier au 27
Février 2014

Approuvé 07 Mai 2014

Début 31 Mars 2015

Inondation (PPRI) de l'Arc

Tronçon Pontamafrey-Montpascal à Aussois



I.2 Règlement

Dossier approuvé le 24 juillet 2019

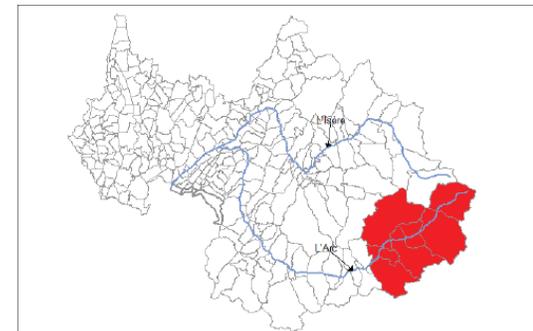
une enquête publique, du 10 Décembre au 11
Janvier 2019, Rapport commissaire enquêteur 28
février 2019

Approuvé 24 Juillet 2019

Début 26 Décembre 2012

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION DE L'ARC

Tronçon de Bramans à Bonneval sur Arc
(7 communes)



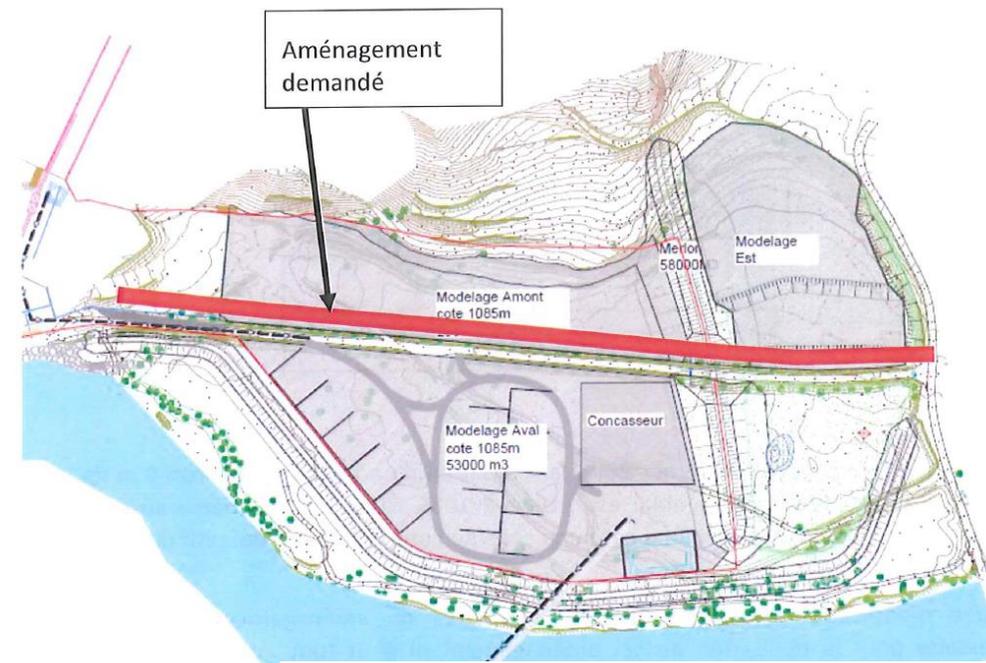
I. 3 – Zonage réglementaire (échelles : 1/6 000 et 1/2 000)

Dossier approuvé le 12 juillet 2016

une enquête publique, du 21 mars 2016 à
9h30 au 22 avril 2016 à 12h

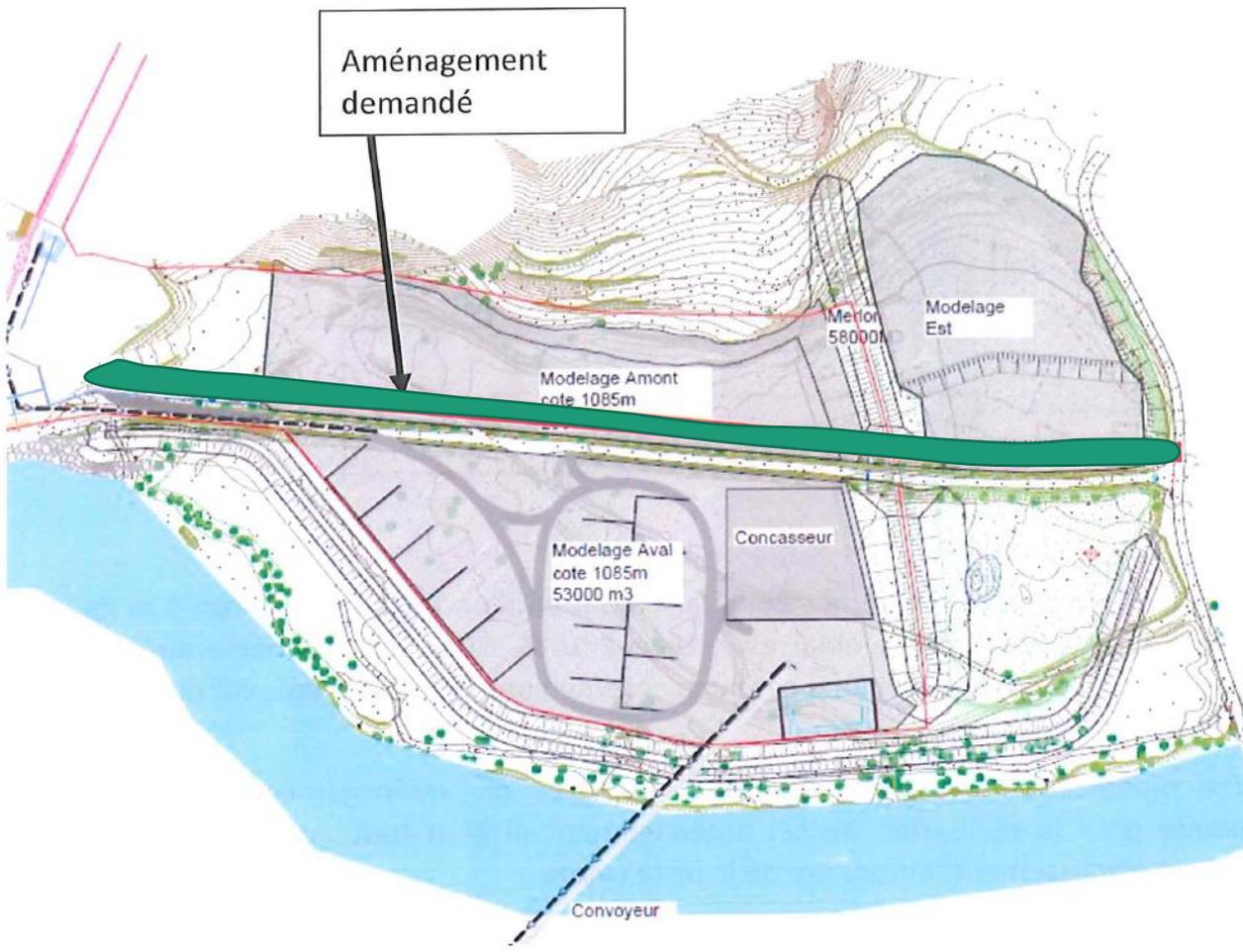
Approuvé 12 Juillet 2016

**En 2019 le tronçon Médian qui concerne la commune de
Villarodin Bourget sera le dernier mis en œuvre et approuvé.**



La réalisation du multitubulaire nécessite la réalisation d'un remblai d'environ 4 m de large en tête. La côte finale du remblai est située à 1085 NGF, soit un mètre au-dessus de l'actuelle piste Onera, et à la même côte que celle de l'aménagement définitif du site pour la phase travaux.

Le 25 septembre 2018 pour le site du moulin, TELT obtient l'autorisation pour un remblaiement contiguë et surélevé d'un mètre par rapport à la piste de l'ONERA.



Le 26 novembre 2018 l'Assmoulin dépose un recours contre cet aménagement car il supprime le caractère inondable de la zone nord, ce qui est contraire au PPRI.

TELT Lyon Turin **Projet à Hauts Risques**

Le 22 décembre 2020 l'association perd ce recours. Le tribunal administratif de Grenoble indique que seul le PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels) qui ne prend pas en compte les crues de l'Arc était applicable et que l'association ne démontre pas que le remblai aurait pour effet d'empêcher le libre écoulement des eaux.



Dans ce dossier le deux poids deux mesures est flagrant et l'association n'admet pas que la politique de prévention du risque conduite par l'Etat, puisse être ruinée par les initiatives hasardeuses et obsolètes de TELT sous prétexte d'un projet d'intérêt suprême.

Recalibrage du lit de l'Arc : Une réglementation à géométrie variable. Fin de l'épisode.